



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 mai 2026 — N° 6

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire des Diableries de Contrecoeur.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des popotes roulantes.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Antoine Forest.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Centre communautaire Hochelaga.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner la mission historique et culturelle du Musée de l'église Sainte-Amélie.

14 mai 2026

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner le Mois du patrimoine asiatique.

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de Ferme-Neuve.

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de saluer la détermination des jeunes athlètes de la Côte-Nord.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de saluer le club de hockey du Collège français de Longueuil pour ses récentes performances.

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 384^e anniversaire de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, Mme Roy (Verchères) reprend sa déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire des Diableries de Contrecoeur.

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

14 mai 2026

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Grandmont (Taschereau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 690 Loi sur le droit à l'alimentation

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 9 en annexe)

Pour : **93** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 690.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 599 Loi proclamant la Journée nationale de sensibilisation aux enjeux vécus par les personnes immunosupprimées

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 599.

14 mai 2026

Dépôts de documents

Mme la présidente dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 13 mai 2026 :

Décision 2402 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le pavoisement et l'éclairage extérieur des édifices de l'Assemblée nationale.
(Dépôt n° 80-20260514)

Puis, elle dépose :

Le rapport du Commissaire au bien-être et aux droits des enfants intitulé *Une réforme législative pour et avec les enfants au Québec*.
(Dépôt n° 81-20260514)

Dépôts de pétitions

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 406 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait du chapitre 1 du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation.
(Dépôt n° 82-20260514)

Mme Poulet (Laporte) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 920 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision de l'indice de milieu socio-économique et des mécanismes d'allocation des ressources aux écoles.
(Dépôt n° 83-20260514)

14 mai 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 550 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait du chapitre 1 du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation.

(Dépôt n° 84-20260514)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Conformément à l'article 102 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration.

Mme la présidente informe l'Assemblée que le vote sur le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie se tiendra à la rubrique des votes reportés de la prochaine séance.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Mallette (Huntingdon), conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant le niveau d'imposition des Québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

14 mai 2026

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant le soutien en santé mentale pour les professionnels de la sécurité publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Gentilcore (Terrebonne), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 24^e édition de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, qui aura lieu le 17 mai 2026, une initiative lancée au Québec en 2003 par la Fondation Émergence;

QU'elle souligne également la campagne de sensibilisation grand public de la Fondation Émergence, ayant pour thème « L'Effet Allié est en marche », qui met en lumière l'importance des alliés dans la construction d'une société plus inclusive et respectueuse;

QU'elle reconnaisse le rôle essentiel des alliés.es, qu'il s'agisse d'individus, d'institutions ou d'organisations, pour permettre aux personnes de la diversité sexuelle et de genre de vivre dans le respect, la dignité et la sécurité;

QU'elle prenne acte des préoccupations grandissantes liées aux gestes et aux propos haineux visant les personnes de la diversité sexuelle et de genre, ici comme ailleurs dans le monde;

QU'elle invite la population québécoise à participer aux initiatives déployées dans le cadre du 17 mai, à poser des gestes de solidarité envers les personnes de la diversité sexuelle et de genre et à contribuer à « L'Effet Allié », en rappelant que chaque geste d'appui contribue à bâtir une société plus bienveillante;

QU'enfin, elle réaffirme le rôle du Québec comme leader dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie, ainsi que son engagement à promouvoir l'égalité, la dignité et le respect pour toutes et tous.

14 mai 2026

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Dufour (Abitibi-Est) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant les bureaux de la protection de la faune; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Poulet (Laporte), conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant l'Indice de milieu socio-économique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Conformément à l'article 267 du Règlement, Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant le Monastère des Ursulines de Québec, soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Énergie » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;

14 mai 2026

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Solidarité sociale et Action communautaire autonome » du portefeuille « Emploi et Solidarité sociale »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Sécurité publique » du portefeuille « Sécurité publique »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Hydro-Québec » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Travail » du portefeuille « Travail »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Relations canadiennes » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Infrastructures » du portefeuille « Conseil du Trésor, Administration gouvernementale et Efficacité de l'État »;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Santé » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Lutte contre l'intimidation » du portefeuille « Famille ».

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, elle convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Culture et communications » du portefeuille « Culture et Communications »;

14 mai 2026

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Régions » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
 - la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Habitation » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
 - la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Famille » du portefeuille « Famille ».
-

À 11 h 37, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 mai 2026, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

14 mai 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Grandmont (Taschereau) proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 690, Loi sur le droit à l'alimentation :

(Vote n° 9)

POUR - 93

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Laflamme (PQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (IND)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	(Hull)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	
Chassin (IND)	Julien (CAQ)	Poulet (IND)	